



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 37

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (L. Klassen, D. Klassen, H. Grauer et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (F. Ines, J. Buen et A. Reyes)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (L. Bullock, B. Tully, S. Tully et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé veille à ce que les mesures qu'il adopte pour tenter d'équilibrer le budget de son ministère ne compromettent pas la santé et le bien-être des personnes âgées et des autres Manitobains vulnérables atteints de la maladie d'Alzheimer, qu'il envisage de revenir sur sa décision de ne pas permettre à certains résidents de foyers de soins personnels ayant cette maladie débilitante d'avoir accès à certains médicaments et qu'il envisage aussi de mettre en œuvre une politique provinciale concernant cette maladie. (B. D. Watts, C. Gill, A. Jacques et autres)

M. MURRAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (J. Duerksen, B. Duerksen, T. Williams et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage d'honorer ses engagements et de compléter la construction de quatre voies sur le tronçon de la route 32 qui traverse la ville de Winkler ainsi que de prendre en charge tous les frais de construction, tel qu'il avait été convenu; qu'il tienne compte des responsabilités qu'assume son ministère au chapitre de la construction routière en régions rurales; qu'il prenne en considération l'importance stratégique de ce projet de construction routière puisqu'il favorisera notamment la croissance et le développement économique de la ville de Winkler et de sa zone commerciale; qu'il tienne compte de l'importance de l'apport de Winkler et de sa zone commerciale à l'économie de la province et qu'il replace parmi ses priorités ce projet pour la saison de construction de 2004. (C. Friesen, G. Wiebe, J. Siemens et autres)

M. FAURSCHOU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (I. Stadnyn, A. Bray, R. Linnett et autres)

M^{me} la *ministre* ALLAN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Travail et Immigration.

(Document parlementaire n° 58)

M. BJORNSON, *ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse*, fait une déclaration au sujet de la Fête du Manitoba et signale que la province célèbre aujourd'hui son 134^e anniversaire.

M^{me} TAILLIEU et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD, font des observations sur la déclaration.

M. EICHLER propose la première lecture du projet de loi 211 — *Loi modifiant le Code de la route (plaques d'immatriculation pour anciens combattants)/The Highway Traffic Amendment Act (Veterans' Licence Plates)* — dont l'objet a été indiqué.

L'Assemblée permet le retour aux déclarations de ministre.

Pendant la période des questions orales, le président intervient et met tous les députés en garde quant à l'utilisation des termes « having the guts ».

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} ROWAT, MM. ALTEMEYER et EICHLER, M^{me} IRVIN-ROSS ainsi que M. GERRARD font des déclarations de député.

M^{me} la *ministre* MIHYCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 49 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MIHYCHUK intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* MIHYCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 50 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MIHYCHUK intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* BJORNSON voulant que soit approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (programmes d'éducation appropriés)/The Public Schools Amendment Act (Appropriate Educational Programming)* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DERKACH pour la reprise du débat.

Le débat se poursuit.

M^{me} STEFANSON et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la violence familiale et la protection, la prévention et l'indemnisation en matière de harcèlement criminel/The Domestic Violence and Stalking Prevention, Protection and Compensation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD, M^{me} TAILLIEU ainsi que MM. HAWRANIK et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 18 — *Loi visant à faciliter la perception des paiements alimentaires (modification de diverses dispositions législatives)/The Improved Enforcement of Support Payments (Various Acts Amended) Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH, M^{me} ROWAT ainsi que MM. GERRARD et HAWRANIK interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* ALLAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 9 — *Loi sur le Conseil de l'immigration du Manitoba/The Manitoba Immigration Council Act*.

Le débat se poursuit.

M. SCHULER, M^{mes} MITCHELSON et TAILLIEU ainsi que MM. DYCK et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 14 — *Loi sur l'obligation redditionnelle concernant la taxe sur l'essence (modification de la Loi sur la gestion des finances publiques)/The Gas Tax Accountability Act (Financial Administration Act Amended)*.

Le débat se poursuit.

MM. LOEWEN, FAURSCHOU et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* MCGIFFORD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 20 — *Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Act*.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DERKACH pour la reprise du débat.

Le débat se poursuit.

MM. GOERTZEN, JENNISSON, LOEWEN et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 26 — *Loi sur les comptables en management accrédités/The Certified Management Accountants Act*.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DERKACH pour la reprise du débat.

Le débat se poursuit.

M. LOEWEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Mercredi 12 mai 2004

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur le curateur public/The Public Trustee Amendment Act*.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. LOEWEN pour la reprise du débat.

Le débat se poursuit.

MM. HAWRANIK et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 31 — *Loi sur la Commission du canal de dérivation/The Floodway Authority Act*.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DYCK pour la reprise du débat.

Le débat se poursuit.

M. GOERTZEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 h 30, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke